



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### SOUS UTILISATION DE LA FORMATION

La branche est caractérisée par une faiblesse relative dans l'accès à la formation professionnelle ;

- elle regroupe 15,6 % des salariés du secteur santé et est à l'origine de 2,3 % des actions de formation ;
- seuls 3,0 % des salariés ont suivi au moins une formation en 2020.



### TAUX D'ACCÈS INFÉRIEUR AU SECTEUR

Au sein de la branche :

- les salariés enrichissent majoritairement leurs compétences par des stages financés dans le cadre du plan de développement des compétences (1,7 %). Néanmoins, par rapport au secteur (15,9 %), le taux d'accès à ce dispositif est beaucoup plus faible ;
- les entreprises ayant mobilisé au moins un des dispositifs de formation sont globalement plus formatrices que l'ensemble du secteur.

### Données de cadrage 2020

			Ompl
Nombre total d'actions de formation	1 635	70 251	90 864
Effectifs salariés totaux <sup>1</sup>	55 216	353 414	464 109
Nombre d'entreprises formatrices	413	18 776	23 916
Nombre total d'entreprises	427	77 755	99 626

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

### Taux d'accès à la formation (%)

	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>2</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>3</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	0,4	0,8	1,7	37,5	55,7	22,0
	1,5	2,5	15,9	4,6	8,9	14,8
Ompl	1,3	2,2	16,1	4,0	8,1	15,6

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : données estimées.

2 : ensemble des actions de formation.

3 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



Secteur santé

Branche professionnelle



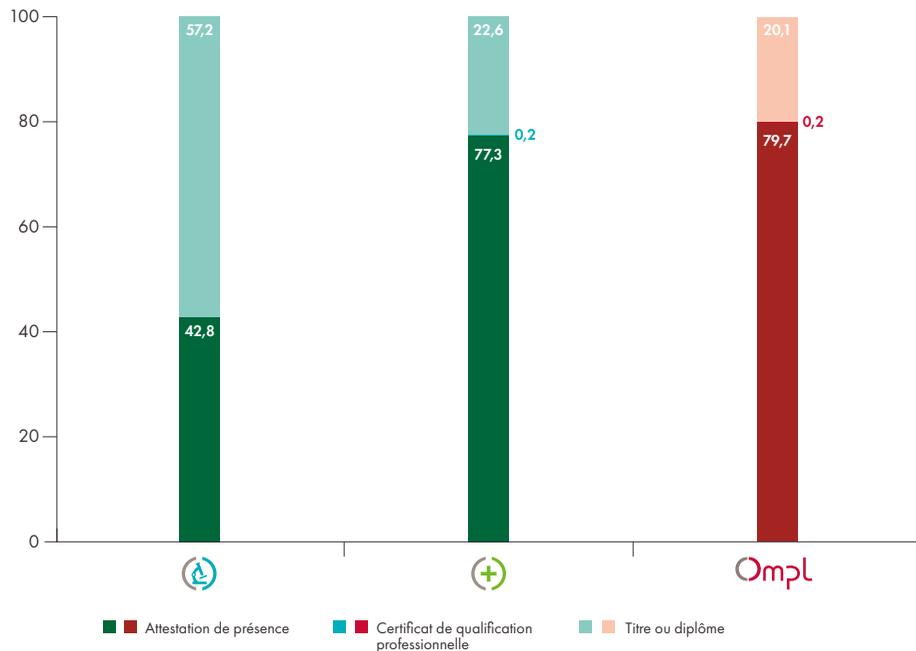
Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers



### DOMINANCE DES TITRES OU DIPLÔMES

- Pour les salariés de la branche, le renforcement des compétences s'effectue principalement par des formations débouchant sur un diplôme ou un titre (57,2 %).
- À l'exception des attestations de présence (42,8 %), les autres sanctions sont inexistantes.

### Répartition des formations par sanction (%)



Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### DEMANDE DE COMPÉTENCES DANS DEUX DOMAINES

Les besoins des entreprises en acquisition de compétences concernent essentiellement deux domaines :

- l'activité de l'entreprise, 55,7 % (BTS analyses de biologie médicale, AFGSU, biologie, ...);
- la gestion d'entreprise, 31,7 % (comptabilité, ressources humaines, management, ...).

### Répartition des formations par domaine de compétences (%)



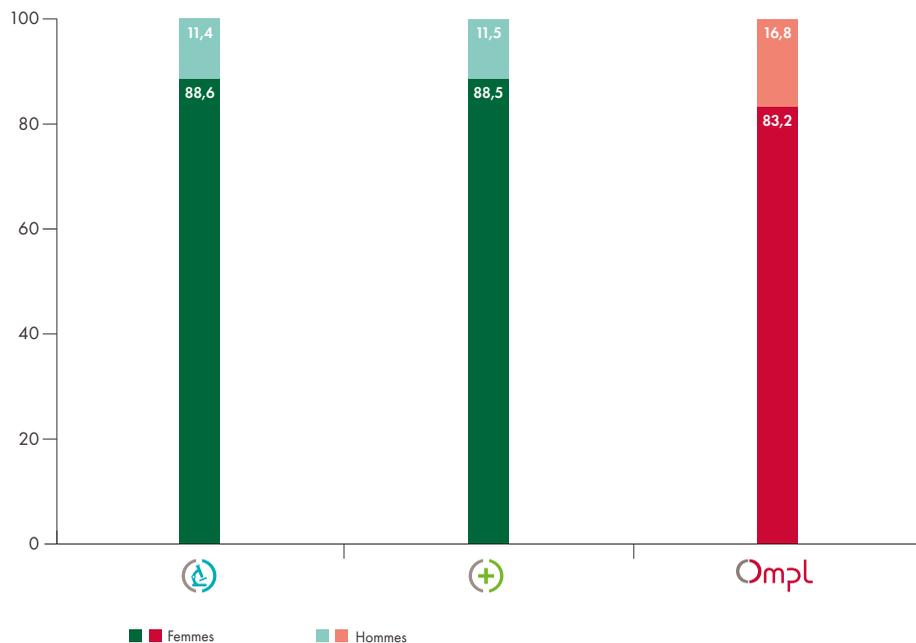
Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS DIFFÉRENT SELON LE GENRE

Dans la branche, 88,6 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés de la branche, 86,5 % (part estimée pour 2020).

### Répartition des stagiaires par genre (%)



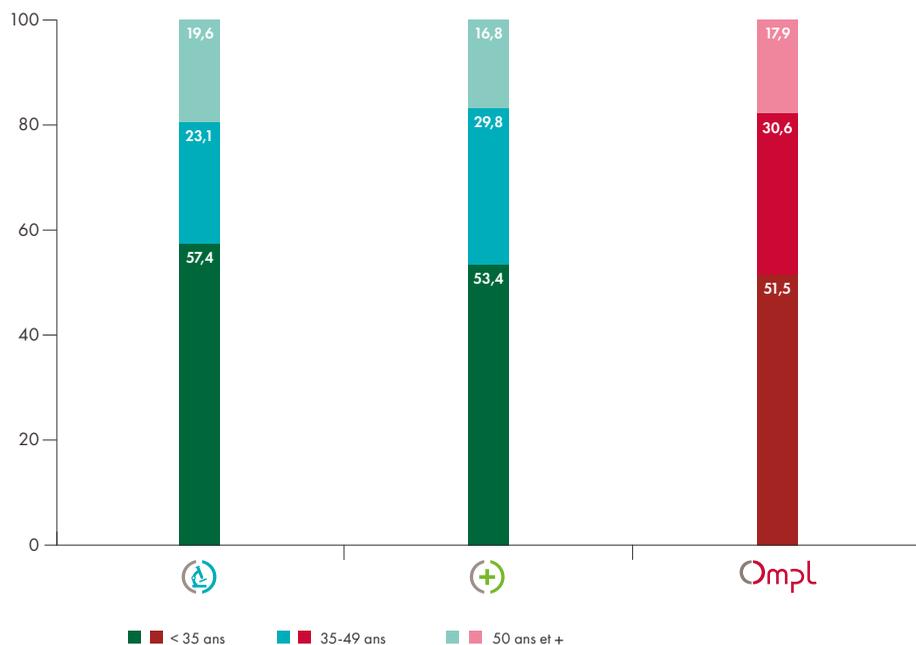
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA TRANCHE D'ÂGE

- Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux chez les stagiaires : 57,4 % des formés contre 35,2 % des salariés de la branche (part estimée pour 2020).
- Les autres salariés sont dans une situation moins favorable.

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (%)



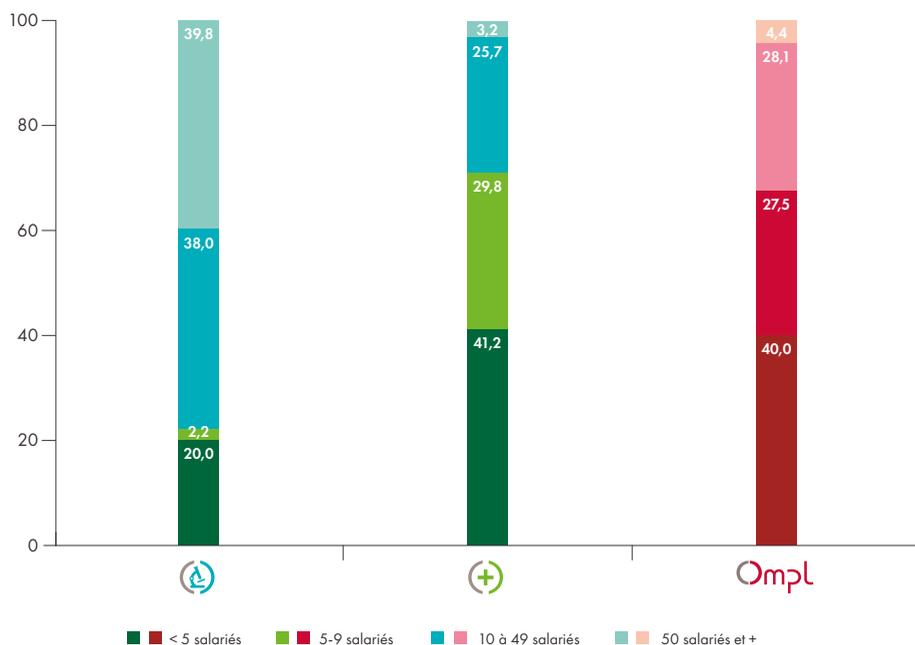
Sources : OPCO EP, bases formation 2020.



### ACCÈS DIFFÉRENT SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

- Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont surreprésentés parmi les stagiaires: 22,2 % des formés alors que ces entreprises emploient 2,4 % des salariés de la branche.
- En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 77,8 % des stagiaires contre 97,6 % des salariés.

### Répartition des stagiaires par tranche d'effectifs (effectifs moyens sur l'année, %)



Sources: OPCO-EP, bases formation 2020.



### NUANCES RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de formation varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (7,5 %) et minimal pour la Corse (0,0 %).

### Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Capp	PDC
Auvergne-Rhône-Alpes	0,1	0,4	0,5
Bourgogne-Franche-Comté	0,1	0,8	0,3
Bretagne	0,1	0,4	1,2
Centre-Val de Loire	0,1	0,5	0,7
Corse	0,3	1,0	0,0
DOM	0,1	0,3	1,6
Grand Est	0,2	0,5	0,2
Hauts-de-France	0,2	0,1	0,6
Île-de-France	1,1	0,8	1,7
Normandie	0,2	0,5	3,7
Nouvelle-Aquitaine	0,0	0,5	2,0
Occitanie	0,3	0,4	7,5
Pays de la Loire	0,4	0,6	1,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,2	0,4	1,4
<b>Total</b>	<b>0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>

Sources: OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020; Insee, DADS 2008-2019, estimations.

Champ: ensemble des actions de formation.